

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA RIVIÈRE
SAINT-CHARLES SUR LA PARTIE DU PARC LINÉAIRE RELEVANT DE
LA COMPÉTENCE D'AGGLOMÉRATION

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste en divers travaux de mise en œuvre du Plan de développement de la rivière Saint-Charles notamment la mise en valeur du potentiel nautique et divers aménagements complémentaires de mise en valeur.

Le projet requiert l'octroi des contrats de services professionnels et techniques pour la réalisation de services professionnels et techniques afférents à sa réalisation.

Les travaux sont localisés sur la partie du parc linéaire de la rivière Saint-Charles qui relève de la compétence d'agglomération.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 1 s'élève à la somme de 200 000 \$.

TOTAL : 200 000 \$

Annexe préparée le 25 mars 2013 par :

Claire Rhéaume
Conseillère en environnement
Division de la foresterie et de l'horticulture
Service de l'environnement